



Nouvelle signalisation

Respect des traverses piétonnières à Sainte-Adèle

Sainte-Adèle, le 24 juillet 2014- La Ville de Sainte-Adèle procédait récemment à l'installation de panneaux de signalisation lumineux afin de sensibiliser les automobilistes au respect des traverses piétonnières sur son territoire. Fonctionnant à l'énergie solaire, ces panneaux munis d'une pile de réserve ont été installés aux abords du parc de la Famille, à l'intersection Ouimet et Morin, ainsi que sur la rue Sigouin, facilitant ainsi l'accès au parc Claude-Henri-Grignon.

En invitant les automobilistes, comme les piétons, à respecter la signalisation et le code de la route, la Ville de Sainte-Adèle entend ainsi favoriser le transport actif afin de promouvoir de saines habitudes de vie et du même coup, contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES).

Bien identifier les traverses piétonnières

Il importe de se rappeler qu'il existe deux types de traverses piétonnières au sol, soit celles peintes en blanc et celles peintes en jaune. Les blanches indiquent que la traverse se situe à une intersection protégée par un panneau d'arrêt ou par un feu de circulation, contrairement à celles peintes en jaune, qui se situent dans un endroit n'étant pas protégé, sans panneau ou feu de circulation. Il importe donc de faire preuve de vigilance en tout temps à ces intersections et de se rappeler que les traverses piétonnières, quelle que soit leur couleur, imposent aux automobilistes de s'arrêter et de céder le passage aux piétons.

Nouveaux panneaux à venir

Les autorités municipales de Sainte-Adèle sont toujours en attente de l'approbation du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour procéder à l'installation de panneaux similaires sur le boulevard de Sainte-Adèle et ce, afin de sécuriser la traverse près de la rue de la Forge, face à la Place des Citoyens. Il faut savoir que le boulevard de Sainte-Adèle est une route provinciale numérotée (route 117) et qu'à cet égard, le MTQ en a l'entière juridiction.

Source :

Caroline Nielly

Coordonnatrice aux communications

450 229-2921, poste 208